

Assemblée générale annuelle 2024

de l'association sportive culturelle et d'entraide de 33 Cerema

Tenue le 10 juin 2024 sur le site de Bordeaux et Toulouse

Siège social : St Médard-en-Jalles

Téléphone : 05 56 70 67 06

☆☆☆☆☆

Nombre de membres présents :

Nombre de membres représentés :

Le quorum de 20 % du nombre d'adhérents à jour (282) soit 57 adhérents est atteint. Conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

Table des matières

- 1- Modification des Statuts
- 2- Modification du règlement intérieur
- 3- Autres informations

☆☆☆☆☆

Compte-rendu

Le président de l'ASCE 33 Cerema, M. CLEMENT Léo-Paul remercie le Cerema Sud-Ouest, le Cerema Occitanie, l'IGN et la DNUM et procède à l'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque présent entrant en séance. Sont en outre précisés sur cette feuille de présence les membres de l'association à jour de leur cotisation, donc pour participer au vote.

1- Modification des Statuts

Léo-Paul CLEMENT fait lecture de la notice explicative de la modification des Statuts.

Il remercie l'administration Cerema Sud-Ouest, le Cerema Occitanie, l'ASCE 31 et le bureau du comité directeur local de Toulouse de l'ASCE 33 Cerema pour les bonnes relations et leur implication dans la rédaction des nouveaux statuts.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis à vote.

Pour : 85

Contre : 0

Abstention : 1

La modification des Status est approuvée.

2- Modification du règlement intérieur

Léo-Paul CLEMENT fait lecture de la notice explicative de la modification des Statuts.

Il remercie l'administration Cerema Sud-Ouest, le Cerema Occitanie, l'ASCE 31 et le bureau du comité directeur local de Toulouse de l'ASCE 33 Cerema pour les bonnes relations et leur implication dans la rédaction du nouveau règlement intérieur.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis à vote.

Pour : 85

Contre : 0

Abstention : 1

Le nouveau règlement intérieur est adopté.

3- Autres informations

Léo-Paul CLEMENT informe les présents de la décision prise par le comité directeur de l'ASCE 33 Cerema, en accord avec l'ASCE 31, de la future cession des biens suivants acquis par le comité directeur local de Toulouse de l'ASCE 33 Cerema à l'ASCE 31 :

Fourgon immatriculation CX-329-ES (Peugeot Boxer), acquis par l'ASCE 33 CETE (fonds propre).

- Remorque
- Matériel de jardinage et bricolage:

Barnum
Broyeur de végétaux
Chaises, bancs
Débroussailleuse <u>Styl</u>
Débroussailleuse <u>Tanaka</u> (roto-fil)
Echelle 3,30 m
Echelle 8 m
Elageuse sur perche
Lavage haute pression
Moto bineuse
Poste à souder
Raquettes
Remorque
Rouleau à gazon
Scarificateur à pelouse
Souffleur (feuilles)
Tables
Tables pliantes (achat 2023)
Taille haie électrique
Taille haie perche
Taille haie thermique
Tronçonneuse à perche
Tronçonneuse

Cette liste sera arrêtée et annexée lors de la signature convention.

Il a également été décidé une participation aux charges liées au don du matériel et du fourgon de l'ASCE 33 Cerema à l'ASCE 31 représentant la moitié du livret du compte propre du comité directeur local de Toulouse de l'ASCE 33 Cerema.

☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, le président procède à la clôture de l'assemblée générale extraordinaire, la séance étant levée à 11:00.



Léo-Paul Clément
Le Président



Leïla Rey
Le Secrétaire général